



- Aux organisations

Montreuil, le 3 octobre 2017.

Note de la permanence confédérale suite à la CEC du 3 octobre

La Commission Exécutive Confédérale a fait le point sur l'actualité à partir du rapport présenté par Marie Saavedra et des synthèses des réunions téléphoniques des organisations du CCN.

La CEC pointe le travail important réalisé par les organisations depuis l'été pour réussir le 12 septembre puis le 21, le 28 avec la journée unitaire des organisations de retraités, que l'UCR caractérise d'historique tant en nombre de manifestations et rassemblements (150 recensés) que de participants (80 000 participants). Une Intersyndicale des organisations de retraités se tiendra lundi 9 octobre prochain pour décider des prolongements.

La démarche de la CGT est validée unanimement tant sur l'aspect unitaire que sur la dénonciation du contenu des ordonnances Macron/Gattaz avec nos propositions revendicatives en appui.

On constate que la conscience grandit, à tous les niveaux de l'organisation que l'enjeu est bien la mobilisation des salariés dans chaque entreprise, à partir des réalités vécues en faisant le lien et en montrant la cohérence avec les ordonnances et autres projets en cours et à venir.

Les convergences efficaces se construiront à partir d'un ancrage large que l'on doit généraliser à un maximum d'entreprises. Le déploiement de la CGT en direction des déserts syndicaux et la question de la syndicalisation doivent faire l'objet de plans de travail au plus près des syndicats. De nombreuses organisations indiquent qu'elles sont d'ores et déjà en situation de déploiement et constatent une plus grande prise en compte du besoin d'aller au débat avec les salariés.

Cela ne peut cacher les différences que nous constatons dans l'engagement de nos forces CGT dans les mobilisations. Il y a un véritable enjeu à ce que tous, syndicats, militants, élus et mandatés s'investissent dans cette bataille, si nous voulons franchir collectivement un pas décisif en gagnant un engagement plus massif des salariés.

La CEC a décidé l'envoi d'une carte pétition qui se veut être l'outil des militants pour aller au contact des salariés sur les lieux de travail et débattre avec eux du contenu des ordonnances et de nos propositions.

Elle décide de la mise à disposition des syndicats et des organisations de la CGT d'un module de formation sur les ordonnances pour aider dans la bataille des idées et outiller les syndiqués. Ce matériel est complémentaire avec les fiches argumentaires qui décryptent les ordonnances et le 4 pages confédéral qui reste d'actualité. La CEC pointe toutefois que les tracts spécifiques, de branches et de syndicats restent indispensables pour permettre aux salariés de faire le lien entre leur situation actuelle et les incidences des ordonnances au travers d'exemples concrets.

Ces efforts déployés et qu'il nous faut encore amplifier ont d'ores et déjà fait bouger les lignes autant dans le paysage syndical que parmi les salariés. On l'a constaté dans les mobilisations des 12, 21 et 28 septembre avec la participation de nombreuses UD FO, des syndicats de la Cfdt et de la Cftc, ainsi que des fédérations de la CFE-CGC.

La prochaine journée unitaire dans la fonction publique se prépare activement et on s'attend à une mobilisation d'ampleur. Ce jour on recense des appels en territoires visant à la convergence des luttes public et privé.

La situation unitaire évolue rapidement : à ce jour, le comité directeur de la CGC et le CCN de FO se déclarent disposés à discuter avec les organisations syndicales d'une prochaine mobilisation.

Sans présager des scénarii à l'avance, nous recherchons l'efficacité pour gagner. La CGT a invité l'ensemble des organisations syndicales de salariés et de jeunesse à une rencontre jeudi 5 octobre en fin de journée afin d'examiner les conditions de l'organisation d'une journée d'action interprofessionnelle nationale le plus tôt possible. Un compte-rendu vous sera adressé à l'issue de cette rencontre.

C'est pour cette raison que la CEC a décliné l'invitation faite par l'Union Syndicale Solidaires à des associations, organisations politiques et syndicales pour une réunion le 4 octobre en vue « d'installer un front unitaire des forces syndicales, associatives et politiques... »

Le rassemblement le plus large des organisations syndicales reste notre objectif pour gagner l'engagement massif des salariés, des privés d'emplois, des jeunes, des retraités.

La permanence confédérale.